

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15/12/2025**

Début de séance à 19h58

**Présents :** Frédéric LAFOUGÈRE, Maryline VERNE, Evelyne THOMAS, Sébastien ALLIER, Estelle DUFOUR, Nathalie CRIONNET, Hervé GROSBELLET, Louis COSTA, Bernard BISSUEL.

**Pouvoirs :** Jean-Claude TISSOT à Frédéric LAFOUGERE.

**Absents :** Cédric LEGAT, David CARRICONDO, Isabelle MOLLON, Jean-Claude TISSOT.

**Secrétaire de séance :** Nathalie CRIONNET.

### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 03/11/2025**

Le compte-rendu de la séance du 03/11/2025 est adopté à l'unanimité des présents.

### **2. DELIBERATIONS MODIFICATIVES B. COMMUNAL ET B. ASSAINISSEMENT**

Des transferts de comptes à comptes sont effectués sur le budget communal et assainissement ; ces transferts sont sans incidence sur les budgets concernés.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ces 2 délibérations.

Arrivée de Magali SABOT à 20h04

### **3. REMBOURSEMENT DE FACTURES A DES ÉLUS**

Mesdames CRIONNET et SABOT et Monsieur LAFOUGERE, intéressés, ne participent pas au vote.

La première adjointe, Maryline VERNE, propose aux membres du Conseil Municipal de rembourser les sommes avancées par les élus pour des achats pour le compte de la collectivité :

- 14,72 € à Nathalie CRIONNET (animation bibliothèque de Noël),
- 645,92 € à Magali SABOT (colis et repas pour les aînés),
- 272,25 € à Frédéric LAFOUGERE (piles pour l'alarme PPMS de l'école).

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette délibération à l'unanimité des présents.

### **4. CRÉATION D'UN POSTE D'ASSISTANT DE VIE AU TRAVAIL AU 01/01/2026**

Monsieur le Maire rappelle aux élus l'obligation de création d'un poste d'assistant de vie au travail (AVT) pour l'accompagnement d'Amélie MATHELIN sur les temps de présentiel à l'accueil du secrétariat de mairie. Il indique que le Centre de gestion de la Loire a émis un avis favorable pour cette création de poste avec effet au 01/01/2026.

Ce poste sera occupé par Mme Nadège PAYET pour une durée hebdomadaire de 12h00.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette délibération à l'unanimité des présents

### **5. MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE LA ROANNAISE DE L'EAU AU 01/04/2026**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée délibérant que le Syndicat de la Roannaise de l'eau (en charge du réseau d'eau potable) désire modifier ses statuts au 01/04/2026 suite à :

- l'accroissement de son périmètre d'intervention dans les 5 dernières années,
- l'augmentation du nombre de délégués siégeant au comité syndical,
- les prises de compétence eau potable et/ou assainissement par plusieurs établissement publics de coopération intercommunale membres de la Roannaise de l'eau du 01/01/2026,
- la volonté de maintenir une représentativité de ces membres proportionnelles à la population du ou des périmètres d'intervention et au nombre de compétences transférées,

de nouvelles collectivités au syndicat.

Monsieur le Maire propose aux élus de valider ces nouveaux statuts.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette délibération à l'unanimité des présents.

## **6. CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION FOLL'ENFANCE**

Monsieur le Maire informe les élus que l'association FOLL'ENFANCE, basée à Pouilly les Feurs, accueille des enfants félinois dans le cadre des vacances scolaires et les mercredis durant la période scolaire. Il a reçu les dirigeants de cette structure qui propose une participation financière de la collectivité sur la base de 6 €/jour/enfant félinois accueilli. Monsieur le Maire propose de valider cette participation.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette délibération à l'unanimité des présents.

## **7. DENEIGEMENT**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de conventionner avec M. Jean-Louis GAYOT pour le déneigement d'une partie de la commune.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour cette délibération à l'unanimité des présents.

## **8. MODIFICATIONS DES LIMITES D'AGGLOMÉRATION**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réfléchir à une éventuelle modification des limites d'agglomération (entrées ouest et sud). Ce dossier sera revu avec les services du Département de la Loire et qu'il reviendra sur ce dossier dans une prochaine séance publique.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

Evelyne THOMAS fait un point sur le CME (conseil municipal des enfants). Les jeunes élus ont participé à la marche du Téléthon, à l'animation Chauve-souris proposés par la CC Forez-Est avec le concours de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) ainsi qu'à la pose des décorations de Noël.

Elle a participé le 11/12/2025 à une réunion « petite enfance » à la CC Forez-Est. Il a été rappelé de bien diriger les familles vers le guichet unique pour l'accueil des enfants en crèche ou auprès de nourrices agréées ; ce service fait ensuite le lien avec les personnes ou organismes concernées. En ce qui concerne l'aide pour les formations BAFA, En ce qui concerne les aides pour les formations BAFA, elles seront données lors des 1ère et 3ème sessions afin de motiver les participants à terminer leur formation. En effet, il a été constaté que bien souvent la formation est abandonnée en cours. Pour 2026, les orientations et perspectives devraient être maintenues.

Magali SABOT indique les festivités en faveur des aînés se sont bien passées (goûter à la MAPA Chantepierre et repas à la Salle du temps Libre). 35 colis seront distribués ainsi que 2 bons « coiffure ». Le marché de Noël se déroulera le 16 décembre.

Nathalie CRIONNET précise que l'animation de Noël proposée par les bénévoles de la bibliothèque le 13/12/2025 s'est bien passée ; 12 enfants étaient présents. Le marché organisé par la MAPA Chantepierre s'est bien passé également.

Bernard BISSUEL a participé le 13/12/2025 à une réunion dans le cadre du projet « Odyssée des songes » au foyer Roche Félines. Les résidents réaliseront des œuvres sur le thème du vent qui seront posées à proximité du foyer. Un projet réunissant la crèche, les félinois, le foyer devrait être réalisé fin juin 2026. Le 02/12/2025, réunion du Syndicat du Barrage de Villerest. Compte tenu du déficit constaté, la cotisation des communes pourrait être revue à la hausse.

Le 03/12/2025, il représentait la commune à la CLIC du Barrage de Villerest. De gros travaux vont être réalisés sur une vanne, les problèmes liés à la baignade sont récurrents et 445 000 € ont été nécessaires pour le ramassage du bois flottant suite à la crue de 2024.

Le 05/12/2025, réunion Natura 2000 à Marclopt. Des travaux vont être réalisés pour lutter contre l'érosion du lit de la Loire (suite extraction du gravier) avec aménagement des berges (programme européen LIFE). Des journées découvertes seront ensuite organisées pour le public.

316 personnes ont participé à la randonnée du Téléthous ainsi que 15 coureurs. Il a été récolté plus de 7000 € de dons.

Des escaliers ont été réalisés par 3 membres des Pas Pressés sur le nouveau chemin entre la RD 5 et l'étang à hauteur de la croix ; remerciements à Jean-Marc Triomphe de Croizet qui a fourni les matériaux. Parking vers l'école : des rigoles vont être posées afin de canaliser les eaux pluviales.

Louis COSTA indique que des dégradations ont été constatées vers le stop de la Philipponnière (panneau abîmé et déterré) ainsi que pour le sapin déposé à l'occasion des fêtes de fin d'année. L'ensemble des élus déplore ces manquements au civisme.

Hervé GROSBELLET revient sur le repas des anciens et remercie le Comité des Fêtes pour le prêt de la vaisselle.

Il fait également une remarque sur les colis qui pourraient être plus adaptés pour les résidents des maisons de retraite ; il lui est répondu qu'il en sera tenu compte pour 2026.

Il demande si le rond-point en bas du village (direction Balbigny) pourrait être repeint en blanc réfléchissant afin d'être plus visible ; il lui est répondu que cela pourrait effectivement être réalisé début 2026.

Maryline VERNE indique à l'assemblée délibérante qu'elle a participé au dernier conseil d'école de l'année 2025. Les effectifs de l'école sont bas (69 élèves pour la rentrée scolaire 2025/2026) et une alerte sur la pérennité de la 4<sup>ème</sup> classe a été émise par l'inspection académique.

Le bilan de la coopérative scolaire est bon et la directrice a remercié le Sou des Ecoles et la Commune pour l'aide financière apportée pour le voyage au Bessat (classe cirque en février 2025).

Les projets pour l'année scolaire en cours portent sur la bibliothèque, le développement durable, rencontres du Château, travail autour du cinéma et sur l'utilisation des écrans.

Elle a travaillé avec la MJC de Bussières sur l'accueil des ados. La convention avec cet organisme arrive à terme en mars 2026 et un bilan sera fait à cette occasion. Les rencontres avec les ados sont désormais encadrées par Heredan DARMET (apprenti BP EPS à la MJC de Bussières).

Elle a participé à une réunion à la CC Forez-Est au cours de laquelle a été présenté le projet Bimby Bunty. Cette opération a pour objectif d'aider les propriétaires et futurs propriétaires de biens immobiliers situés dans les 42 communes de la communauté de communes à réaliser leur projet de création de logements neufs (BIMBY) ou de réhabilitation et de reconfiguration de biens immobiliers existants (BUNTI), afin de créer une offre de logements bien situés, abordables et sans étalement urbain.

Sébastien ALLIER a participé à une cérémonie organisée par la Sous-Préfecture de Roanne pour la naturalisation d'une félinoise.

Frédéric LAFOUGERE remercie l'ensemble des membres de la commission communale des solidarités pour les événements organisés en faveur des aînés.

Il fait un point sur l'antenne prévue à Félines. La commune a perdu auprès du Tribunal administratif pour le référendum déposé par Bouygues et Cellnex sur le retrait de la déclaration préalable. Pour ce dossier, la seule possibilité est de se pourvoir en Cassation. En ce qui concerne le fond du dossier, la procédure est toujours en cours.

Il précise qu'un nouveau projet d'antenne est sorti sur le secteur de Biesse.

Le dossier de cheminement doux et l'achat du terrain Magnon est toujours en cours.

La prochaine séance publique du conseil municipal est fixée au lundi 19/01/2026 à 19h45 en mairie.

**La séance est levée à 21h56.**

**La secrétaire de séance,  
Nathalie CRIONNET**



**Le Maire,  
Frédéric LAFOUGÈRE**